

POUR DES
**transports
publics
gratuits**

*[proposition adoptée par l'Assemblée
populaire du 20 février 2020]*

parce que :

- > il y a urgence climatique
- > la pollution tue
- > on a tous des poumons
- > la vie est trop chère



*brrrr...
on a eu
chaud !*

15 & 22 MARS

**JE VOTE
LA COMMUNE
EST À NOUS !**



*Le programme de « La commune est à nous ! » a été construit par démocratie directe. Fin janvier et début février, trois assemblées populaires ouvertes à toutes et tous ont permis le recueil de près de 200 propositions. Chacune a été soumise sans modification au vote lors d'assemblées décisionnaires les 15 et le 20 février (ces assemblées continueront de se tenir tous les mois après l'élection). Voici en matière de **transports publics** les mesures adoptées.*

- > **Gratuité des transports publics** pour répondre à 3 urgences.
Sanitaire. Une étude de l'INSERM (juin 2019) stipule que la pollution aux particules fines est responsable de 145 décès par an à Grenoble. **Climatique.** Le réchauffement climatique est 1.5 à 2 fois plus important dans les Alpes que la moyenne mondiale. D'après une étude réalisée en 2018 le nombre de jours de canicule ($T > 35^{\circ}\text{C}$) passera de 3 jours à 43 en 2050. **Sociale.** Dans l'agglomération grenobloise, il y a près de 40.000 ménages qui sont en dessous du seuil de bas revenus.
- > **La gratuité des transports publics est un moyen efficace** pour réduire la part de la voiture. Dans l'agglomération grenobloise celle-ci est de 63 % et celle des transports en commun est de 19 %. Réduire de 20 % la part des voitures et passer celle des transports en commun à 40 % est possible grâce à la gratuité.
- > **Augmenter le versement mobilité.** Le versement mobilité (2% de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés) est le financement principal du transport public. Son augmentation (comme à Paris) est une mesure légitime car les déplacements liés au travail représentent 40 % des déplacements quotidiens et la congestion actuelle est le fruit des demandes de concentration des groupes industriels et financiers.
- > **Mise en œuvre d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC).** La population doit pouvoir en débattre et décider. Une pétition pour exiger un RIC est actuellement signable sur notre site.

POUR DES TRANSPORTS PUBLICS GRATUITS MAINTENANT

LES 15 & 22 MARS 2020, JE VOTE

LA COMMUNE EST À NOUS !

www.la-commune-est-a-nous.fr / contact@la-commune-est-a-nous.fr